un seul tour



ELECTIONS LEGISLATIVES du 5 MARS 1967

Département d'Ille-et-Vilaine — IV[e] Circonscription : **REDON**

J.-B. LELIEVRE

Candidat pour

le Développement Economique, Social et Culturel

Electrices, Electeurs,

Le 5 mars, vous êtes appelés à désigner celui qui, pendant cinq ans, sera chargé de présenter sur le plan national vos revendications et de défendre au Parlement vos intérêts.

Vous ne pouvez voter pour un candidat qui, par avance, a décidé de dire oui à toutes les décisions du Pouvoir.

Votre vote n'aura de sens que si vous choisissez un homme qui décidera de son action en fonction de vos besoins et de vos intérêts. Je suis de ceux qui ont **UN OUI POUR QUAND IL FAUT DIRE OUI**, et **UN NON POUR QUAND IL FAUT DIRE NON.**

Politique Générale

Objectifs : Le Président de la République a été élu pour 7 ans en 1965. C'est un fait acquis.

— Les Institutions de la France nous appartiennent. Nous avons voté à 80 % la Constitution de 1958. Nous entendons qu'elle soit respectée, notamment lorsqu'elle dit : « le Parlement légifère, les Ministres gouvernent, le Chef de l'Etat arbitre. »

— Il faut une **majorité nouvelle** pour une **politique nouvelle**, plus démocratique, plus **sociale et plus européenne.**

Mon **PROGRAMME** tient en cette formule qui est la raison de ma candidature :

Développement Economique, Social & Culturel
de la CIRCONSCRIPTION

MOYEN : organiser la circonscription par la création, dans chaque canton (à l'initiative des élus locaux, première émanation du suffrage universel), d'un Comité de développement économique social et culturel rassemblant les représentants des collectivités locales et des organisations professionnelles : Agriculture, Artisanat, Commerce, Professions Libérales, Enseignement, Mouvements de Jeunesse...

(Comité chargé de procéder à l'étude des besoins et des possibilités de chaque canton ou petite région naturelle.)

Le principe qui déterminera mon action sera le suivant :

Etre en contact permanent pour être informé, être informé pour être EFFICACE.

Le député n'est pas un « distributeur automatique » de crédits, de subventions, d'industries nouvelles, de solutions toutes faites pour tous problèmes. **Il est l'intermédiaire entre le peuple de sa circonscription et le Pouvoir, entre les élus locaux et l'Administration.**

Pour votre service, je m'engage :

— à ouvrir, à Redon, un **secrétariat** permanent répondant aux nombreuses lettres que les électeurs adressent inévitablement à leur représentant ;

— à assurer d'une manière régulière une **permanence semestrielle dans chaque chef-lieu de canton ;**

— à participer au maximum aux études économiques, sociales et culturelles de la circonscription enfin organisée d'une manière rationnelle.

Les objectifs à atteindre progressivement sont les suivants :

— Garantir le **plein emploi ;**

— Résoudre la **crise du logement ;**

— Défendre les droits de la **Famille,** cellule de base de la société ;

— Adapter au monde moderne notre **Enseignement ;**

— Assurer une véritable démocratisation ;

— **Faciliter l'organisation de l'Agriculture avec la participation des organismes professionnels :** aménagement foncier, réforme progressive des structures, éducation permanente, développement de la coopération, amélioration de la condition sociale des vieux agriculteurs ;

— **Réforme de la fiscalité ;**

— Simplification des formalités administratives ;

— **Régionalisation du Plan :** (Création d'un Comité social et économique régional).

— **Retour à l'autonomie des communes** en les libérant, en partie, de l'emprise grandissante d'une administration omnipotente ;

— Respect des droits des **Anciens Combattants ;**

— Indemnisation des rapatriés - **AMNISTIE** totale, seule condition de réconciliation des Français ;

— Aide substantielle aux organisations des handicapés physiques ou mentaux ;

— Création dans la circonscription d'un **EQUIPEMENT SPORTIF** et **SOCIO-CULTUREL** pratiquement inexistant ;

— Maintien de la vie dans les petites communes pour maintenir le **petit Commerce et l'Artisanat ;**

— Favoriser le **TOURISME** ;

— Permettre aux jeunes l'accès aux responsabilités ;

— Donner aux personnes âgées la possibilité de vivre dans un cadre décent et disposer d'une rente enfin suffisante (actuellement, 1.000.000 de vieillards vivent avec 5,75 F par jour) ;

— Respect de la **FEMME** égale de l'homme : qu'elle puisse travailler si elle le désire, mais qu'elle n'y soit pas contrainte par l'insuffisance du salaire de son mari ;

— **Respect des libertés syndicales, établissement du dialogue au sein de l'Entreprise afin que chacun y soit respecté quelque soit le niveau de son emploi.**

Sur le plan du Budget, révision des priorités budgétaires :

priorités, non à la force de frappe, en tant que moyen de destruction ; mais aux dépenses productives : **Education Nationale - Logement - Equipements collectifs (routes - hôpitaux - téléphone...)**

Les besoins sont grands, la tâche est immense dans notre circonscription particulièrement sous-développée.

Si, le 5 mars, vous m'accordez votre très large confiance, j'entends être le **REPRESENTANT DE TOUS**, recherchant sans cesse ce qui nous unit, évitant ce qui pourrait nous diviser et n'ayant d'autre but que celui de défendre vos intérêts professionnels, l'avenir de votre foyer et celui de vos enfants :

— **dans l'intérêt général de notre circonscription ;**

— **dans l'intérêt majeur de la France en marche vers l'unité européenne.**

Vive la Circonscription de Redon !

Vive la République !

Vive la France !

J.-B. LELIÈVRE

MAIRE-ADJOINT DE REDON

Instituteur libre

Candidat pour

le Développement Economique, Social et Culturel

de la Circonscription de Redon

Investi par le CENTRE DÉMOCRATE

SUPPLÉANT ÉVENTUEL :

Louis RAFFEGEAU

1er Adjoint au Maire de Maure-de-Bretagne

Membre de la Chambre d'Agriculture

Chevalier du Mérite Agricole

IMP. FR. NOBLET, REDON